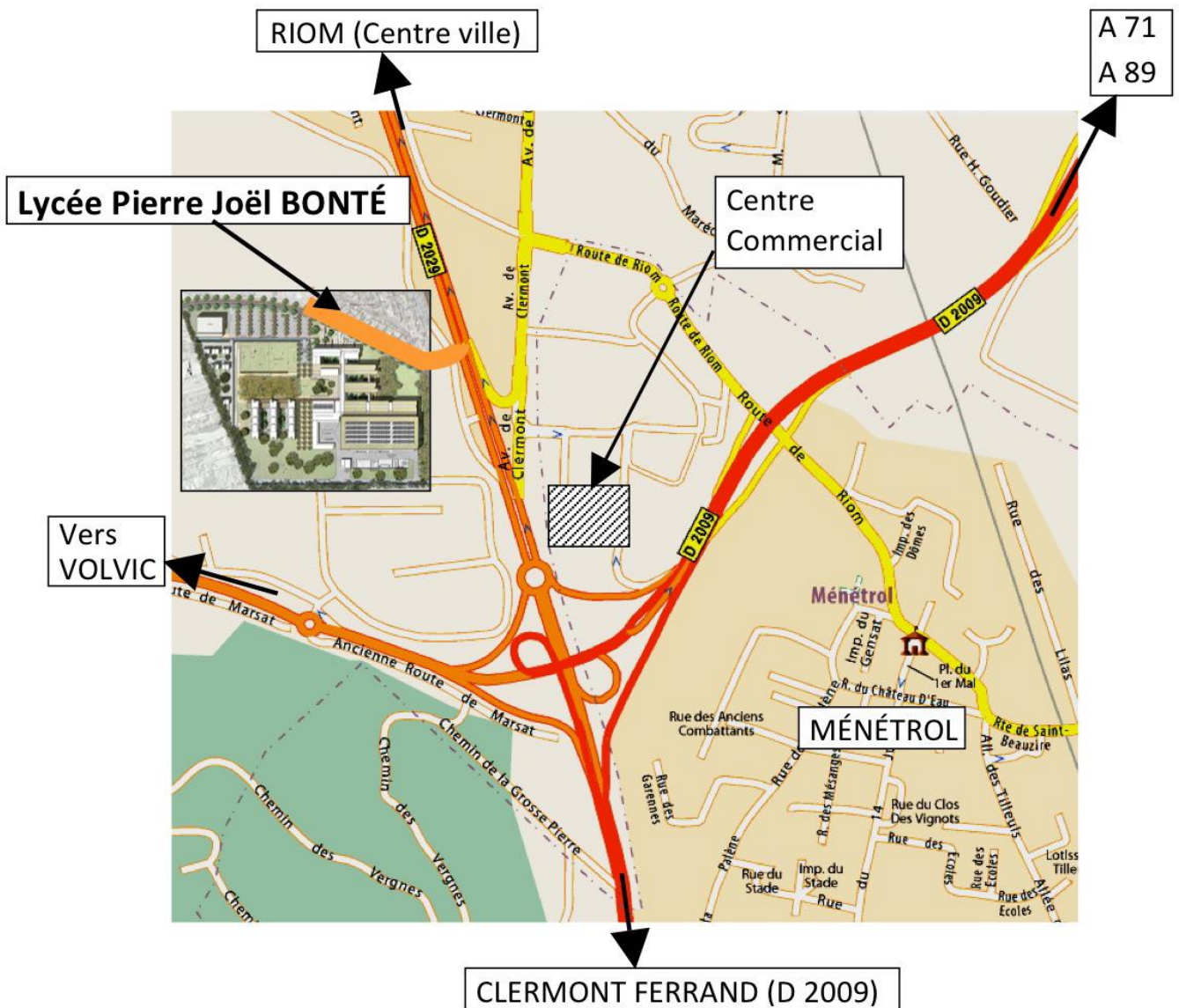


Situation et accès



LYCÉE Pierre-Joël BONTÉ

2 avenue Averroès

63201 RIOM CEDEX

Téléphone : 04 73 671 671

Télocopie : 04 73 671 672

Courriel : 0631985R@ac-clermont.fr

Site Internet : <http://www.lyc-pierre-joel-bonte.ac-clermont.fr/>



Section
européenne
ANGLAIS

Section
sportive
ESCALADE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES (Bac Pro TISEC)

Présentation générale

Le titulaire de ce diplôme est un technicien professionnel chargé de :

- La réalisation et de la mise en service d'équipements énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types (appareils de climatisation et de ventilation, appareils sanitaires, chaudières, pompes à chaleur...)
- La préparation et de l'organisation des chantiers et du suivi de travaux, du réglage et du contrôle les appareils

Il travaille dans des établissements de nature et de taille différentes :

- Entreprises artisanales : comme collaborateur de l'artisan
- Entreprises petites et moyennes : travail en équipe encadré par un chef d'équipe ou un chef de chantier
- Entreprises spécialisées dans un secteur de l'énergie : travail en équipe sur des tâches déterminées

Conditions d'admission

Cette formation d'une durée de 3 ans est accessible aux élèves issus :

- de 3^{ème}, 3^{ème} Prépa Pro
- du CAP Installateur Thermique

Poursuites d'études

Le Bac Pro TISEC a pour premier objectif l'insertion professionnelle qui permet l'entrée dans la vie active.

Cependant, avec un très bon dossier et une réelle motivation, une poursuite d'études est envisageable en :

- Mention Complémentaire (MC) Énergies Renouvelables
- BTS Maintenance des Systèmes Énergétiques et Fluidiques
- BTS Fluides Energies Domotique

Proposés au
Lycée Pierre-Joël Bonté

Débouchés

Technicien (monteur) en entreprise artisanale ou industrielle

Contenu de la formation

Description des tâches

La fonction réalisation implique les activités suivantes :

- Préparation de la réalisation
 - Prendre connaissance du dossier et reconnaître le site et ses contraintes
 - Établir la liste des matériels et des matériaux et évaluer le coût
 - Gérer les ressources humaines et les moyens matériels
 - Rechercher et choisir une solution technique pour une installation
 - Réaliser le (ou les) schéma(s) fluide(s) et électrique(s)
 - Identifier les risques et choisir les équipements de protection
- Réalisation d'une installation
 - Réceptionner, contrôler les matériels, les matériaux, les outils et les équipements
 - Implanter et fixer les équipements et leurs accessoires
 - Repérer et tracer le passage des différents réseaux
 - Façonner les réseaux sur le chantier ou à l'atelier de préfabrication
 - Assembler et raccorder les éléments d'une installation fluide
 - Câbler et raccorder électriquement les équipements
 - Gérer les opérations de montage pour respecter les délais
 - Procéder au tri sélectif des déchets et des fluides
 - Contrôler le respect de la réglementation et vérifier la conformité du travail réalisé
- Mise en service et réglage
 - Effectuer les essais d'étanchéité et intervenir sur l'anomalie éventuelle
 - Procéder aux pré-réglages de l'installation
 - Mettre en service les équipements et vérifier les paramètres de fonctionnement
 - Réaliser les modifications nécessaires et effectuer les nouveaux réglages
- Communication
 - Recueillir et transmettre des informations (orales, écrites) à la hiérarchie, aux fournisseurs, aux clients, à l'architecte et compléter des documents
 - Expliquer oralement le fonctionnement d'un appareil et/ou d'une installation

Formation en entreprise

Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) d'une durée totale de 22 semaines, réparties en stage de 6 à 8 semaines chacun, sont réalisées au cours des 3 années de formation.

Elles donnent lieu à une épreuve d'évaluation de mise en œuvre, à la rédaction d'un rapport d'activités et à une soutenance orale qui font partie intégrante des épreuves d'examen.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SECONDE

PREMIÈRE

TERMINALE

volume
annuel

volume
annuel

volume
annuel

TOTAL
sur 3 ans

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h

1260 h

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines
	de 140 h à 210 h	de 210 h à 280 h	280 h

de 630 h à 770 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h
Mathématiques	45 h	56 h	39 h
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h
EPS	75 h	70 h	65 h

966 h

CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **
---	-------	------	---------

294 h

TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h
------------------	--------------------	--------------------	--------

de 3150 h à 3290 h